



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2020-003 ter

Publié le 6 janvier 2020

SOMMAIRE

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES HAUTS-DE-FRANCE

Décision portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés de Monsieur Marc Drouet, directeur régional des affaires culturelles des Hauts-de-France

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE HAUTS-DE-FRANCE

Décision portant délégation de signature de Monsieur Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts de France aux collaborateurs pour :

- les activités du Centre de Formalités des Entreprises et plus généralement du Guichet Unique,
- la gestion des contrats d'apprentissage,
- l'établissement des formalités internationales,
- l'activité Chambersign.



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
DES HAUTS-DE-FRANCE

**Arrêté portant subdélégation de signature
en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés**

Le directeur régional des affaires culturelles,

Vu le code de la commande publique ;

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 modifiée relative à la prescription des créances sur l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2010-633 du 8 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des affaires culturelles ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE en qualité de préfet de la région Nord - Pas-de-Calais Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord (hors classe) ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2013 relatif au cadre de la gestion budgétaire et au contrôle budgétaire du ministère de la culture et de la communication pris en application de l'article 105 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté de la ministre de la culture et de la communication du 12 octobre 2016 nommant Monsieur Marc Drouet, directeur régional des affaires culturelles des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 3 janvier 2018 portant délégation de signature à Monsieur Marc Drouet, directeur régional des affaires culturelles des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2019 portant délégation de signature au titre des articles 10 et 75 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique à Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles des Hauts-de France pour l'ordonnancement secondaire du budget de l'État ; (Programmes 349 et 354)

Vu la circulaire de la direction de budget n°DF-MGFE-13-3242 du 4 décembre 2013 du ministère de l'économie et des finances relative à la désignation du préfet de région comme responsable de budget opérationnel de programme pour les services placés sous son autorité ;

Vu la décision n° 30 du Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP) du 17 juillet 2013 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant désignation des préfets de région comme responsables du budget opérationnel (RBOP) du programme P224 « transmission des savoirs et démocratisation de la culture » pour les services placés sous son autorité ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant désignation des préfets de région comme responsables du budget opérationnel (RBOP) du programme P334 « livre et industries culturelles » pour les services placés sous son autorité ;

Vu la décision du 3 avril 2014 portant désignation des préfets de région comme responsables du budget opérationnel (RBOP) du programme P175 « patrimoines » pour les services placés sous son autorité ;

Vu la décision du 7 avril 2014 portant désignation des préfets de région comme responsables du budget opérationnel (RBOP) du programme P131 « création » pour les services placés sous son autorité ;

ARRÊTE

Article 1 - Subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire est accordée selon les modalités définies dans l'arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2019 susvisé à :

- Madame Frédérique BOURA, directrice régionale adjointe
- Madame Hélène DRON, secrétaire générale
- Madame Séverine POULMARCH, responsable du service des affaires financières
- Madame Emilie BOULANGER, adjointe au responsable du service des affaires financières
- Madame Florence REIX, responsable de site d'Amiens

- Monsieur Christian DOUALE, directeur adjoint délégué chargé des Patrimoines et de l'Architecture, pour tous les actes attributifs de subvention concernant le BOP 175 dont le montant de la participation financière de l'Etat est inférieur à 350 000 euros et pour les actes concernant les travaux d'entretien du BOP 175 Patrimoines inférieurs au seuil des marchés de procédure adaptée.

Article 2 - Demeurent réservés à la signature de Monsieur le préfet de la région Hauts-de-France :

- tous les actes attributifs de subvention dont le montant de la participation financière de l'Etat est supérieur à 350 000 euros,

- quel qu'en soit le montant :

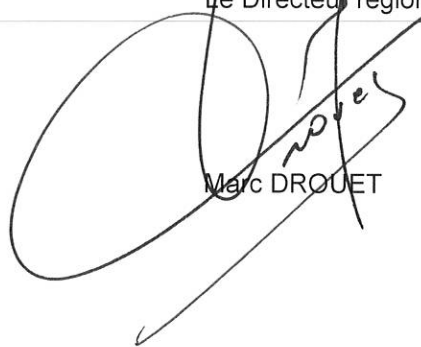
- . en cas d'avis préalable défavorable de l'autorité chargée du contrôle budgétaire régional, le courrier informant cette autorité des motifs de la décision de ne pas se conformer à l'avis donné,
- . les ordres de réquisition du comptable public,
- . les décisions de passer outre aux avis défavorables du contrôleur budgétaire régional en matière d'engagement des dépenses,
- . toutes les correspondances, dans le domaine budgétaire, avec l'administration centrale.

Article 3 - L'arrêté du 26 janvier 2018 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés est abrogé.

Article 4 - Monsieur Marc Drouet, directeur régional des affaires culturelles des Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, transmis au préfet et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le **03 JAN. 2020**

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles,



Marc DROUET

Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et R. 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

DECISION

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts de France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce
- Vu le Règlement intérieur,
- Vu l'élection du président lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts de France en date du 13 décembre 2016,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts de France en date du 13 décembre 2016, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,

Décide

Sur proposition du Directeur Général :

Article 1

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI locales visées ci-après :

Dans le cadre des activités du Centre de Formalités des Entreprises et plus généralement du Guichet Unique

- Tous actes concourant à l'enregistrement des formalités des entreprises ;
- Tous actes concourant à l'établissement des autorisations d'exercice d'activités réglementées, et notamment :
 - Cartes de commerçants non sédentaires
 - Cartes d'agents immobiliers

CCI LOCALE	NOM/PRENOM	FONCTION	CONDITIONS
ARTOIS	MARCAILLE Grégory	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	BIGOT Christine	Chargée de Formalités	délégation permanente
	BOUTONNET Nathalie	Chargée de Formalités	délégation permanente
	CANIPELLE Sandra	Chargée de Formalités	délégation permanente
	CATENNE Karine	Responsable Pôle Business et Partenariats	délégation permanente
	HERMANT Laurence	Chargée de Formalités	délégation permanente
	JURUSZ Valérie	Chargée de Formalités	délégation permanente
GRAND HAINAUT	HOTTE Gautier	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	RICHEZ Rodolphe	Directeur Appui aux Entreprises	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	OLEJNIK Sylvie	Conseillère entreprise	délégation permanente
	PASSAGEZ Christian	Chargé de formalités	délégation permanente hors cartes d'agents immobiliers
	DEPREZ Nathalie	Chargée de formalités	délégation permanente
	DESWATTINES Sandrine	Chargée de formalités	délégation permanente hors cartes d'agents immobiliers

GRAND LILLE	DE COLNET Charles-Edouard	Directeur exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	VENTURINI Daniel	Directeur appui aux entreprises	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	BETREMIEUX Peggy	Responsable CFE	délégation permanente
	DELOURME Khedidja	Chargée de formalités	délégation permanente
	DEROUBAIX Nathalie	Chargée de formalités	délégation permanente
	DESCAMPS Laurence	Chargée de formalités	délégation permanente
	GRANIER Corinne	Chargée de formalités	délégation permanente
	HERICOURT Sabine	Chargée de formalités	délégation permanente
	JEROME Laurie	Chargée de formalités	délégation permanente
	LAHOUEL Inès	Chargée de formalités	délégation permanente
	LANDSHEERE Tiffany	Chargée de formalités	délégation permanente
	LECLERCQ Nathalie	Chargée de formalités	délégation permanente
	MAKENGO Christelle	Chargée de formalités	délégation permanente
	NEUTS Frédérique	Chargée de formalités	délégation permanente
	NJOMU Joseph	Chargé de formalités	délégation permanente
	PONCHEL Pascale	Chargée de formalités	délégation permanente
	RENOUSIN Fiona	Chargée de formalités	délégation permanente
	ROZWAG Nadège	Chargée de formalités	délégation permanente
	STERCKX Laure	Chargée de formalités	délégation permanente
	TERMINI Flavia	Chargée de formalités	délégation permanente
WAMBRE Nadia	Chargée de formalités	délégation permanente	
LITTORAL HAUTS-DE-FRANCE	GILLET Fabrice	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	COMPAGNINO Christelle	Chargée de formalités	délégation permanente
	ESTIENNE Alice	Chargée de formalités	délégation permanente
	FOURNIER Catherine	Chargée de formalités	délégation permanente
	JOVELIN Valérie	Chargée de formalités	délégation permanente
	LEVEAU Claudianne	Chargée de formalités	délégation permanente
	LORIO Corinne	Chargée de formalités	délégation permanente
	PIQUET Brigitte	Chargée de formalités	délégation permanente
	TROLLE Martine	Chargée de formalités	délégation permanente
	WAELES Alicia	Chargée de formalités	délégation permanente
	WAYMEL Bénédicte	Manager Entreprendre	délégation permanente

AISNE	HENRION Sylvie	Directrice Générale	délégation permanente
	PLUCHE Sébastien	Directeur Service juridique- Entreprendre- Transmission et formalités	délégation permanente
OISE	BOUVART Élisabeth	Directrice du pôle formalités	délégation permanente
AMIENS- PICARDIE	GARAT Sébastien	Responsable du pôle entreprendre	délégation permanente
	THERASSE Nathalie	Responsable CFE	délégation permanente
	BELMANT Annie	Chargée de formalités	délégation permanente
	DAVID Françoise	Chargée de formalités Péronne	délégation permanente
	MORION Patricia	Chargée de formalités	délégation permanente

Article 2

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI locales visées ci-après :

Dans le cadre de la gestion des contrats d'apprentissage :

- Toute notification d'enregistrement
- Toute notification de refus d'enregistrement

CCI LOCALE	NOM/PRENOM	FONCTION	CONDITIONS
ARTOIS	MARCAILLE Grégory	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	CATENNE Karine	Responsable Pôle Business et Partenariats	délégation permanente
	BOUDEVILLE Véronique	Chargée de Formalités	délégation permanente
	JURUSZ Valérie	Chargée de formalités	délégation permanente
	PAPET Jennifer	Conseillère Apprentissage	délégation permanente
	ROUSSEL Christian	Chargé de Formalités	délégation permanente
GRAND HAINAUT	HOTTE Gautier	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	RICHEZ Rodolphe	Directeur Appui aux Entreprises	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	DESWATTINES Sandrine	Chargée de formalités	délégation permanente
	MOZIN Nathalie	Conseillère entreprise	délégation permanente
GRAND LILLE	DE COLNET Charles-Edouard	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	VENTURINI Daniel	Directeur appui aux entreprises	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	BETREMIEUX Peggy	Responsable CFE	délégation permanente
	DELOURME Khedidja	Chargée de formalités	délégation permanente
	DEROUBAIX Nathalie	Chargée de formalités	délégation permanente
	DESCAMPS Laurence	Chargée de formalités	délégation permanente
	GALOPIN Sophie	Chargée de formalités	délégation permanente

GRAND LILLE suite	GEKIERE Sandrine	Chargée de formalités	délégation permanente
	GRANIER Corinne	Chargée de formalités	délégation permanente
	HERICOURT Sabine	Chargée de formalités	délégation permanente
	JEROME Laurie	Chargée de formalités	délégation permanente
	LAHOUEL Inès	Chargée de formalités	délégation permanente
	LANDSHEERE Tiffany	Chargée de formalités	délégation permanente
	LECLERCQ Nathalie	Chargée de formalités	délégation permanente
	MAKENGO Christelle	Chargée de formalités	délégation permanente
	NEUTS Frédérique	Chargée de formalités	délégation permanente
	NJOMU Joseph	Chargé de formalités	délégation permanente
	PONCHEL Pascale	Chargée de formalités	délégation permanente
	RENOUSIN Fiona	Chargée de formalités	délégation permanente
	ROZWAG Nadège	Chargée de formalités	délégation permanente
	STERCKX Laure	Chargée de formalités	délégation permanente
	TERMINI Flavia	Chargée de formalités	délégation permanente
	WAMBRE Nadia	Chargée de formalités	délégation permanente
LITTORAL HAUTS DE FRANCE	GILLET Fabrice	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	COLLET Amélie	Chargée de formalités	délégation permanente
	THIERRY Barbara	Chargée de formalités	délégation permanente
	WAYMEL Bénédicte	Manager Entreprendre	délégation permanente
AISNE	PLUCHE Sébastien	Directeur Service juridique- Entreprendre- Transmission et formalités	délégation permanente
OISE	BOUVART Élisabeth	Directrice du pôle formalités	délégation permanente
AMIENS- PICARDIE	GARAT Sébastien	Responsable du pôle entreprendre	délégation permanente
	LENGLET Delphine	Responsable centre formalités internationales	en cas d'absence ou d'empêchement de SIMON Aymeric
	DAVID Françoise	Chargée de formalités Péronne	délégation permanente
	RUFFIA Anne	Hôtesse d'accueil Péronne	en cas d'absence ou d'empêchement de DAVID Françoise

Article 3

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI locales visées ci-après :

Dans le cadre de l'établissement des formalités internationales

- Tout certificat d'origine, factures et autres documents de légalisation
- Tout carnet de passage en douane ATA
- Plus généralement tous documents et attestations du commerce international pour lesquels les lois, règlements et conventions internationales prévoit l'intervention des CCI

CCI LOCALE	NOM/PRENOM	FONCTION	CONDITIONS
ARTOIS	MARCAILLE Grégory	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	CATENNE Karine	Responsable Pôle Business et Partenariats	délégation permanente
	BIGOT Christine	Chargée de Formalités	délégation permanente
	BOUDEVILLE Véronique	Chargée de Formalités	délégation permanente
	BOUTONNET Nathalie	Chargée de Formalités	délégation permanente
	CANIPELLE Sandra	Chargée de Formalités	délégation permanente
	DELVALLE Nathalie	Agent de Formalités	délégation permanente
	GARD Annie	Chargée de Formalités	délégation permanente
	HERMANT Laurence	Chargée de Formalités	délégation permanente
	MARTEL Séverine	Agent de Formalités	délégation permanente
	ROUSSEL Christian	Chargé de Formalités	délégation permanente
GRAND HAINAUT	HOTTE Gautier	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	RICHEZ Rodolphe	Directeur Appui aux Entreprises	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	LAFORCE Stéphane	Responsable service Industrie	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	BRISY Anne	Assistante	délégation permanente
	DUFOUR Nathalie	Chargée de formalités	délégation permanente
	DESWATTINES Sandrine	Chargée de formalités	délégation permanente
GRAND LILLE	DE COLNET Charles-Edouard	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	VENTURINI Daniel	Directeur Appui aux Entreprises	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	BETREMIEUX Peggy	Responsable Formalités	délégation permanente
	BALAIR Cathy	Chargée de formalités	délégation permanente
	DELOURME Khedidja	Chargée de formalités	délégation permanente
	DEROUBAIX Nathalie	Chargée de formalités	délégation permanente
	DESCAMPS Laurence	Chargée de formalités	délégation permanente
	GRARE Véronique	Chargée de formalités	délégation permanente
	HERICOURT Sabine	Chargée de formalités	délégation permanente
	LAHOUEL Inès	Chargée de formalités	délégation permanente
	LECLERCQ Nathalie	Chargée de formalités	délégation permanente
	LOUETTE Laurence	Chargée de formalités	délégation permanente
	MAKENGO Christelle	Chargée de formalités	délégation permanente
	PONCHEL Pascale	Chargée de formalités	délégation permanente
ROLHION Emmanuelle	Chargée de formalités	délégation jusqu'au 08/01/2020	

GRAND LILLE Suite	ROUBLIQUE Cathy	Chargée de formalités	délégation permanente
	ROZWAG Nadège	Chargée de formalités	délégation permanente
LITTORAL HAUTS DE France	GILLET Fabrice	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	BARY Christelle	Assistante	délégation permanente
	COLLET Amélie	Chargée de formalités	délégation permanente
	COMPAGNINO Christelle	Chargée de formalités	délégation permanente
	DUPUIS Emily	Assistante	délégation permanente
	LEVEAU Claudianne	Chargée de Formalités	délégation permanente
	LORIO Corinne	Chargée de Formalités	délégation permanente
	POLLET Hélène	Assistante	délégation permanente
	THIERRY Barbara	Chargée de formalités	délégation permanente
	TROLLE Martine	Chargée de formalités	délégation permanente
	WAYMEL Bénédicte	Manager Entreprendre	délégation permanente
AISNE	HENRION Sylvie	Directrice Générale	délégation permanente
	PLUCHE Sébastien	Directeur Service juridique- Entreprendre- Transmission et formalités	délégation permanente
	BONNEMASON Hélène	Agent formalités internationales	délégation permanente
	DELFORGE Séverine	Agent formalités internationales	délégation permanente
	HOURDIN Evelyne	Agent formalités internationales	délégation permanente
	TISON Christelle	Agent formalités internationales	délégation permanente
OISE	BOUVART Élisabeth	Directrice du pôle formalités	délégation permanente
AMIENS- PICARDIE	GARAT Sébastien	Responsable du pôle entreprendre	délégation permanente
	LENGLET Delphine	Responsable centre formalités internationales	délégation permanente
	DAVID Françoise	Chargée de formalités Péronne	délégation permanente
	RUFFIA Anne	Hôtesse d'accueil Péronne	en cas d'absence ou d'empêchement de DAVID Françoise
	SIMON Aymeric	Assistant service commerce formalités entreprendre	en cas d'absence ou d'empêchement de LENGLET Delphine

Article 4

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI locales visées ci-après :

Dans le cadre de l'activité Chambersign

- Tout certificat de signature électronique ChamberSign

CCI LOCALE	NOM/PRENOM	FONCTION	CONDITIONS
ARTOIS	MARCAILLE Grégory	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	CATENNE Karine	Responsable Pôle Business et Partenariats	délégation permanente
ARTOIS Suite	BIGOT Christine	Chargée de Formalités	délégation permanente
GRAND HAINAUT	HOTTE Gautier	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	RICHEZ Rodolphe	Directeur Appui aux Entreprises	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	PASSAGEZ Christian	Chargé de formalités	délégation permanente
GRAND LILLE	DE COLNET Charles-Edouard	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	VENTURINI Daniel	Directeur Appui aux Entreprises	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	BETREMIEUX Peggy	Responsable CFE	délégation permanente
	GRANIER Corinne	Chargée de formalités	délégation permanente
	LOUETTE Laurence	Chargée de formalités	délégation permanente
LITTORAL HAUTS DE FRANCE	GILLET Fabrice	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	PIQUET Brigitte	Chargée de formalités	délégation permanente
	WAELES Alicia	Chargée de formalités	délégation permanente
	WAYMEL Bénédicte	Manager Entreprendre	délégation permanente
AISNE	PLUCHE Sébastien	Directeur service juridique – entreprendre- transmission et formalités	Délégation permanente
OISE	BOUVART Élisabeth	Directrice du pôle formalités	Délégation permanente
AMIENS-PICARDIE	GARAT Sébastien	Responsable du pôle entreprendre	Délégation permanente
	THERASSE Nathalie	Responsable CFE	Délégation permanente
	DAVID Françoise	Chargée de formalités Péronne	Délégation permanente
	LENGLET Delphine	Responsable centre formalités internationales	Délégation permanente

Article 5

La présente délégation prend effet à compter du 1^{er} janvier 2020 et s'exerce pour une durée au plus égale au temps de la présente mandature. Elle n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont les délégataires ont parfaitement connaissance.

Elle est révoquée à tout moment et sans aucune motivation.

Fait à Lille, le 3 janvier 2020


Philippe HOURDAIN
Président